



« Si l'Enseignement catholique n'était plus là, cette réalité manquerait à notre société et à l'Eglise. »

Mgr Laurent Ulrich

Malgré le Covid, malgré les turbulences qui ont touché notre environnement, la Fondation Saint Matthieu a poursuivi son action et maintenu en 2021 des ressources supérieures à 7 millions d'euros. Grâce à votre fidélité et votre générosité, nous avons pu continuer à œuvrer dans 3 grandes directions :

- Les petites écoles rurales, qui sont souvent la seule présence chrétienne dans des communes dont les paroisses sont regroupées ;
- Les projets particuliers tournés vers le social, l'intégration du handicap, le soutien aux futurs maîtres et au caractère catholique de leur formation ;
- Les grands projets immobiliers, où nous intervenons surtout sous forme d'aides remboursables.

Avec 2,1 millions d'élèves, l'Enseignement catholique est plébiscité par les familles, mais les ressources de générosité sont indispensables à son équilibre financier. Pour que les écoles catholiques restent accessibles à tous, la Fondation Saint Matthieu est donc appelée à un bel avenir.

Les Français sont nombreux à penser que le futur de notre pays dépend du dynamisme d'une école qui ne fabrique pas que des cerveaux, mais façonne des Hommes responsables et épanouis, d'une école qui assume une annonce explicite de l'Évangile et de la foi chrétienne.

Pour aider les écoles catholiques, je sais pouvoir compter sur vous !



Jean-Louis de Mourgues
président de la Fondation Saint Matthieu
pour l'école catholique

**L'ESSENTIEL
2021**



La Fondation Saint Matthieu soutient les projets des écoles catholiques

Associées au service public d'éducation, les écoles et universités catholiques accueillent chaque jour plus de 2 millions de jeunes. Dans une société qui cherche ses repères, elles offrent aux familles des propositions éducatives riches et dynamiques. Chaque établissement est unique, avec une histoire, une culture et des projets propres. Mais tous tirent leur raison d'être de l'Eglise et de sa mission éducative, qui fonde leur commune appartenance.

Le financement des projets des écoles catholiques est essentiel pour l'avenir de vos enfants

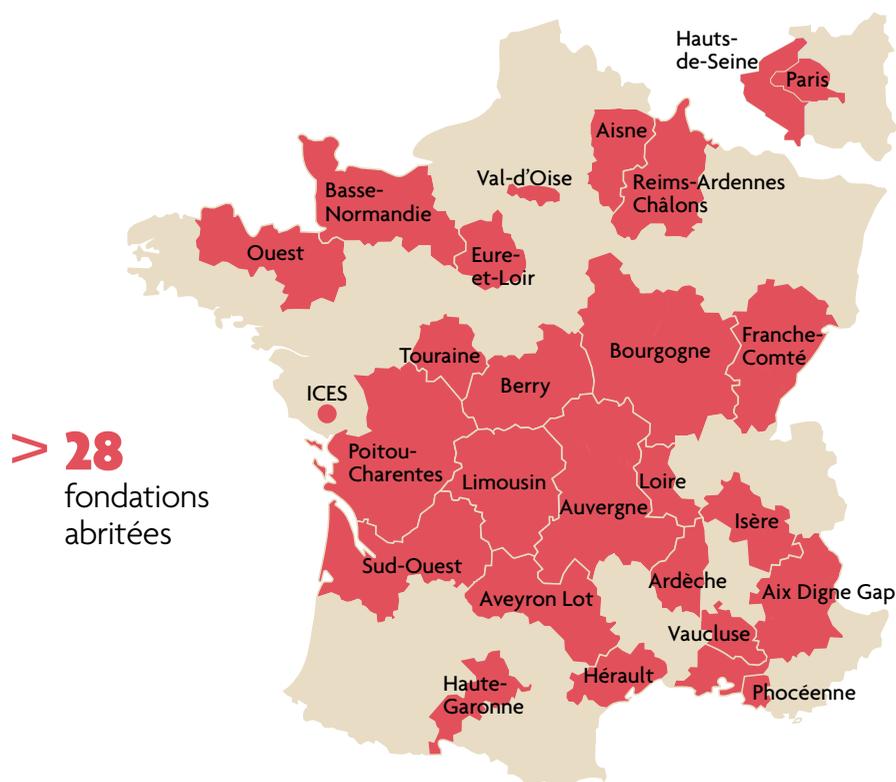
La participation de l'Etat et des collectivités locales au fonctionnement des écoles catholiques fait trop souvent oublier un fait essentiel : c'est grâce aux dons et aux legs des générations précédentes que ces écoles continuent

d'exister. Aujourd'hui comme hier, leurs investissements sont en grande partie à la charge des familles, qui ne peuvent pas les assumer sans des financements complémentaires, tels que l'appel à générosité.

La Fondation Saint Matthieu au service de l'enseignement catholique

Créée par décret du 16 février 2010, la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, soutient le développement de l'Ecole catholique en France.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu est « abritante » et développe un réseau de fondations abritées ou « sous son égide », régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires, en ayant une connaissance approfondie de leurs spécificités.



En 2021, ces fondations abritées sont au nombre de 28.

Au début de l'année 2022, nous en avons accueilli une 29^e :

- la Fondation Saint Matthieu Eure-et-Loir.

COLLECTER

La Fondation Saint Matthieu collecte des dons et reçoit des legs ou des donations pour soutenir les projets des écoles catholiques. Ces dons et ces libéralités, libres ou affectés, permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.

13 000 donateurs

5 089 000 € collectés

> 4 884 000 € de dons

> 204 000 € de libéralités
(legs, donations, assurances-vie,
donations temporaires d'usufruit)

En 2021, l'augmentation de la collecte provient surtout des dons libres générés par nos campagnes marketing ainsi que par la première édition de notre soirée caritative Cœur d'Écoles au Théâtre des Variétés.

Notre plateforme de financement participatif **Jaidemonecole.org** a collecté à elle seule 1 190 000 € pour les 170 projets mis en ligne en un an.

Le prélèvement automatique

Le prélèvement automatique est avantageux pour tous : le donateur peut répartir son don sur 12 mois, ne plus être sollicité aussi souvent, ne recevoir qu'un seul reçu fiscal annuel et être sûr de sa présence à nos côtés. Il permet en outre à la Fondation Saint Matthieu de répondre rapidement aux urgences des petites écoles catholiques, en connaissant à l'avance les ressources dont elle dispose. Il est possible d'y souscrire en ligne sur le site Internet www.fondation-st-matthieu.org ou par courrier, en joignant votre RIB et un mandat SEPA.



Soirée Cœur d'Écoles

La Fondation Saint Matthieu multiplie les initiatives pour soutenir les écoles catholiques dans leurs projets de développement. C'est ainsi qu'elle a lancé l'an dernier l'événement « Cœur d'Écoles ».

Lors de la première édition de cette soirée de levée de fonds, six écoles catholiques sont chacune venues sur scène présenter leur projet, devant un public de donateurs prêts à les soutenir. Une occasion de montrer le dynamisme et la diversité de l'Enseignement catholique, qui a permis de réunir 207 000 € le 10 octobre 2021 au Théâtre des Variétés.



Martin Guimard, chargé de mission pour la FSM Touraine et porte-parole pour le projet « SOS écoles en détresse », lors de notre soirée Cœur d'Écoles.

CONSEILLER ET DISTRIBUER



PROJETS PÉDAGOGIQUES

Parce que chaque jeune est important

En 2021, avec l'appui du Réseau National de l'Enseignement Supérieur privé de l'enseignement catholique, la Fondation Saint Matthieu a poursuivi son aide aux initiatives favorisant la poursuite et le succès d'élèves de Bac Pro vers les BTS et d'étudiants de BTS vers le niveau Licence 3. Ces projets visent une plus grande égalité des chances dans l'accès aux études, notamment au travers des « Cordées de la réussite ».

50 000 €

> **18** projets éducatifs

> **500** jeunes soutenus

À la rentrée 2021, Saint-Jacques de Compostelle à Poitiers a accueilli la première promotion de son nouveau Bachelor Eco manager, en partenariat avec l'UCO d'Angers. Pour ne pas répercuter le coût complet de cette formation innovante aux étudiants, l'établissement s'est tourné vers la Fondation Saint Matthieu pour l'aider.

> Subvention accordée **6 240 €**

D'autres exemples : Ste Catherine au Mans (72), La Sagesse à Valenciennes (59), La Joliverie à St-Sébastien-sur-Loire (44)...



PROJETS D'INVESTISSEMENT

Parce qu'un projet éducatif doit avoir un toit pour s'abriter

La Fondation Saint Matthieu accorde des aides remboursables aux établissements catholiques porteurs de projets d'investissement. Leur remboursement permet de nouvelles aides. Certaines fondations abritées ont également choisi d'accorder des aides directes quand le financement des projets l'exige.

2 417 000 €

> **1 290 000 €** d'aides remboursables

> **1 127 000 €** de subventions

> **13** projets soutenus

> **7 000** élèves

À la rentrée 2021, le collège de La Providence et le Cours Maintenon à Tours ont fusionné, avec l'objectif d'atteindre les 500 élèves. Une ambition qui passe par un projet immobilier d'envergure (rénovation d'un bâtiment existant et construction nouvelle), pour un coût total de 6 150 000 €.

> Aide remboursable accordée **250 000 €**

Autres projets : Lycée ISSAT à Redon (35), Jeanne-d'Arc à Mâcon (71)...



PROJETS TERRITOIRE

Parce que les petites écoles sont essentielles

En 2021, la Fondation Saint Matthieu a œuvré une nouvelle fois pour les petites écoles isolées. Sélectionnées avec les fondations sous égide, des écoles primaires fragiles de toute la France ont été soutenues par des aides de la Fondation pour des projets urgents

69 000 €

> **9** écoles aidées

> **1200** élèves

À l'école Notre-Dame de Longny-au-Perche (Orne), les difficultés financières ont longtemps empêché tout investissement. Aujourd'hui les besoins sont nombreux et souvent urgents : rénovation des sanitaires, aménagement d'une salle de rangement, remplacement de fenêtres et étanchéité de la toiture... Un lourd investissement de 170 000 € pour cette école de 50 élèves.

> Subvention accordée **15 000 €**

D'autres exemples de projets : Sacré-Coeur à Riotord (43), Notre-Dame à Pontorson (50), Notre-Dame à Pouilly-en-Auxois (21)...



PROJETS D'APPEL À DONS

Parce que les écoles ont besoin de la générosité publique

Experte en matière de collecte, la Fondation Saint Matthieu accompagne les établissements pour les aider à réussir leurs campagnes d'appels à dons et met à leur disposition les outils et compétences indispensables. Elle a notamment lancé en septembre 2021 une nouvelle version de sa plateforme de générosité **Jaidemonecole.org**.

2 118 000 €

dont **1 190 000 €** avec **Jaidemonecole.org**

> **310** écoles engagées

> **85 000** élèves

Pour rénover et réaménager l'une de ses classes, l'école Sainte-Marie à Déville-Lès-Rouen a lancé avec la Fondation sa campagne d'appel à dons « Ensemble, réinventons Sainte-Marie ! ». Une action exemplaire récompensée par le Trophée **Jaidemonecole.org** de la Meilleure Campagne 2021.

> Grâce à vos dons, la collecte a atteint **3 300 €**

D'autres exemples de projets sur **Jaidemonecole.org** : Notre-Dame à St-Pierre-des-Echaubrognes (79), St-Joseph-Jeanne-d'Arc à St-Amand-Montrond (18)...

LE MOT DU TRÉSORIER

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation a vu en 2021 son activité marquée par la crise sanitaire. La collecte s'élève à 5,1 millions d'euros, une diminution de -0,6 millions d'euros qui provient exclusivement des libéralités affectées (-0,8 millions d'euros).

Sur les seuls dons, la collecte des écoles (dons affectés) est en légère baisse tandis que la collecte libre augmente de 0,3 million d'euros, notamment grâce au succès de la soirée caritative et festive Cœur d'Écoles au Théâtre des Variétés.

Les charges s'élèvent à 5,5 millions d'euros, une baisse de 0,9 million d'euros qui s'explique en grande partie par des versements aux écoles moindres, du fait de la baisse des legs et donations affectés. Les subventions accordées sont d'un montant inchangé à 2,2 millions d'euros.

Les frais de recherche de fonds (0,8 million d'euros) et de fonctionnement (0,3 million d'euros) restent également stables, tout comme les effectifs moyens à 6,5 ETP.

Au final, la Fondation Saint Matthieu affiche en 2021 un résultat proche de l'équilibre.



Cyrille Marcilhacy
trésorier de la Fondation
Saint Matthieu
pour l'école catholique

Les comptes de l'exercice 2021 ont été établis avec In Extenso et certifiés par PricewaterhouseCoopers, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu. Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2021 ainsi que du rapport d'activité, disponibles sur le site internet de la Fondation : www.fondation-st-matthieu.org ou pouvant être obtenus sur simple demande écrite.

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)

	2021	2020	Var. %
Dons et libéralités libres	2 833	2 479	14 %
Dons et libéralités affectés	2 256	3 195	-29 %
Autres produits & divers	412	717	-43 %
Total des produits	5 502	6 391	-14 %
Missions sociales	4 398	5 159	-15 %
Autres charges (y compris recherche de fonds)	1 099	1 266	-13 %
Total des charges	5 498	6 425	-14 %
Résultat de l'exercice	4	-34	NS

Le total de bilan est de 14,1 millions d'euros, en légère augmentation de 0,2 million d'euros par rapport à l'an dernier. Les fonds propres sont, quant à eux, stables à 9,7 millions d'euros. Les créances liées à des legs à recevoir augmentent de 0,4 million d'euros et les aides remboursables sont en légère baisse de 0,2 million d'euros à 6,7 millions d'euros. Le portefeuille d'aides remboursables n'a connu aucun incident de paiement en 2021. La dotation statutaire de 1,5 million d'euros est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.

Bilan simplifié (en milliers d'euros)

	31 déc. 2021	31 déc. 2020		31 déc. 2021	31 déc. 2020
Actif			Passif		
Immobilisations financières	1 678	1 625	Fonds propres	9 717	9 694
			Dont :		
			• fondation abritante	5 971	5 854
			• fondations sous égide	3 746	3 840
Aides remboursables	6 681	6 871	Dettes		
			Emprunt bancaire	2 040	1 811
Trésorerie et autres actifs	5 751	5 438	Autres dettes (*)	2 353	2 430
Total	14 109	13 935	Total	14 109	13 935

(*) : y compris dons affectés à reverser et fonds dédiés pour 2 102 milliers d'euros fin 2021 (et 1 782 milliers d'euros fin 2020).

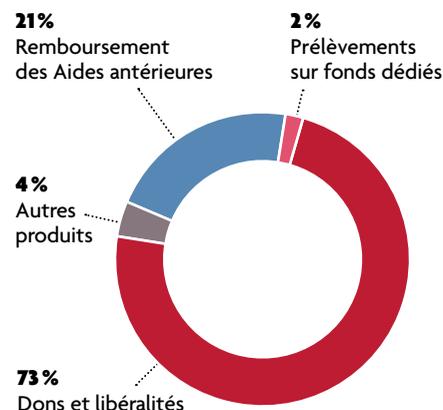
Outre des subventions, la Fondation accorde des Aides remboursables sans intérêt pour financer les projets d'investissement des écoles. Le refinancement des nouvelles Aides remboursables est assuré pour partie par le remboursement des Aides antérieures et l'affectation de dons et de libéralités libres, et pour partie par l'emprunt.

Au total, les ressources atteignent 7,0 millions d'euros et les emplois 6,8 millions d'euros.

Emploi des ressources 2021 (en milliers d'euros)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	5 091	5 091
Autres produits	277	168
Remboursement des Aides antérieures	1 504	880
Prélèvement sur fonds dédiés	135	135
Total de ressources	7 006	6 273
Nouvelles Aides remboursables accordées	1 290	390
Autres missions sociales	4 398	4 398
Sous-total missions sociales	5 688	4 788
Frais de recherche de fonds	808	808
Frais de fonctionnement et provisions	291	227
Constitution de fonds dédiés	0	0
Total des emplois	6 788	5 823
Solde de l'exercice	219	450

Répartition des ressources totales



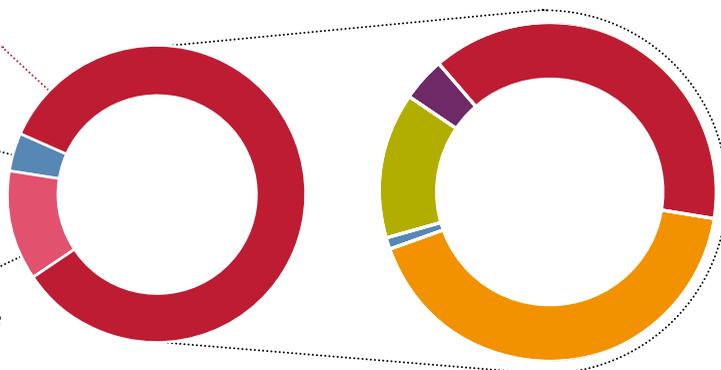
Répartition des emplois (en % des ressources totales)

84%

Missions sociales

4%
Frais de fonctionnement et provisions

12%
Frais de recherche de fonds



Répartition des missions sociales

- Projets immobiliers **39%** (Aides remboursables & Subventions)
- Dons et legs reversés aux écoles **42%**
- Aides à projets pédagogiques **1%**
- Autres subventions aux écoles **14%**
- Autres missions sociales (Divers) **4%**

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2021, la trésorerie consolidée de la Fondation est stable à 5,2 millions d'euros, dont la moitié représente les réserves des fondations sous égide disponibles pour le financement de leurs projets futurs.

L'autre moitié est constituée des disponibilités de la seule fondation abritante, dont 1,2 million d'euros représentatifs de fonds reportés ou dédiés. Le solde permet de faire face

à l'ensemble de ses charges et de ses engagements pluriannuels (projets pédagogiques et aides aux petites écoles), tout en conservant une grande flexibilité pour adapter sa politique générale aux aléas conjoncturels.

Cette trésorerie, ainsi que les actifs immobilisés en représentation de la dotation statutaire, font l'objet d'une gestion active mais prudente par le comité financier de la Fondation.



Reconnue d'utilité publique
par décret du 16 février 2010.

Le comité d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

- **Mgr Laurent Ulrich**, archevêque de Paris, président du Conseil pour l'Enseignement catholique
- **M. Laurent Bataille**, chef d'entreprise, président de l'UNIAPAC Europe
- **M. Jacques-André Clerc**, dirigeant de banque
- **Maître Guillaume Delvolvé**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation
- **Général Paul Fouilland**, ancien commandant des forces aériennes stratégiques
- **Mme Clara Gaynard**, fondatrice de Raise, ancienne vice-présidente de General Electric International
- **M. Jean-Luc Marion**, de l'Académie française
- **Amiral Alain Oudot de Dainville**, ancien chef d'état-major de la Marine
- **M. Michel Rollier**, ancien président du conseil de surveillance de Michelin
- **M. Guillaume Roquette**, directeur de la rédaction du Figaro Magazine
- **Maître Jacques Rossi**, avocat à la Cour
- **Mme Marie-Noëlle Thabut**, bibliiste

Le conseil d'administration de la Fondation Saint Matthieu

- **M. Jean Huet**, président d'honneur, ancien membre du directoire d'un groupe bancaire
- **M. Jean-Louis de Mourgues**, président, ancien dirigeant d'un groupe de prévoyance et d'assurance
- **M. Patrick Adam**, vice-président, dirigeant d'entreprise
- **M. Cyrille Marilhac**, trésorier, consultant et ancien banquier
- **Maître Michel Lacorne**, secrétaire, avocat à la Cour
- **M. Yves Breu**, ancien dirigeant de banque
- **M. Philippe Delorme**, secrétaire général de l'Enseignement catholique
- **M. Gilles Demarquet**, président de l'APEL nationale
- **Maître Valéry Denoix de Saint-Marc**, avocat à la cour
- **M. Josef Jirkovsky**, président de l'Œuvre des Apprentis
- **M. Hervé de Kerdrel**, président de la Fédération des Ogec
- **M. François Paliard**, expert forestier et foncier.
- **M. Philippe Trillot**, président de l'assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique

Faites un don en vous rendant sur :
www.fondation-st-matthieu.org



Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique
76 rue des Saints-Pères – 75007 Paris
Tél. : 01 45 49 61 27
E-mail : donateur@fondation-st-matthieu.org



La Fondation Saint Matthieu est membre du Don en Confiance, qui regroupe près de cent organisations volontaires, et bénéficie ainsi du label « Don en Confiance », garantissant aux donateurs la transparence financière, la gestion désintéressée et l'affectation des dons conformément à son objet.